



Dates : nous consulter

Durée : 12 heures sur 2 jours consécutifs

Lieu :

Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarif :

Coût pédagogique : **200 € HT**

Cotisation annuelle : **25 € net**

Animateur/trice :

Infirmière D.E. en entreprise
Formatrice SST certifiée INRS

Pré-requis : Aucun

Contact :

marchal.dominique@adessi.fr

tel : 03.83.81.72.29

SIRET 808 699 177 00016

N° déclaration d'activité :

41 54 03425 54

Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail

Objectifs :

- Avoir dans l'entreprise une équipe efficace de Sauveteurs Secouristes.

Personnes concernées :

Tout salarié volontaire pour exercer la fonction de SST dans son entreprise. Groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum.

Programme :

1. Cadre juridique de l'intervention du SST

2. SST et prévention des risques professionnels

- Rôle du SST dans l'organisation de la prévention en entreprise
- Contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention
- Informer de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

3. Intervenir face à une situation d'accident de travail

- Protéger
- Examiner
- Alerter ou faire alerter
- Secourir :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint d'un malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas

Méthode et moyens pédagogiques :

- Cours essentiellement pratique et interactif, conforme au programme de l'INRS
- Plan d'intervention et pictogrammes
- Matériel pédagogique de simulation, mannequins de réanimation (adulte, enfant, nourrisson)
- Matériel de défibrillation automatisé externe
- Matériel audio-visuel

Evaluation :

- Grille de certification individuelle
- Attestation de stage et de présence
- Attestation individuelle de fin de formation
- Certificat de SST du réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS, d'une durée de validité de 24 mois.